

donner effet à la politique de sir Wilfrid, et il est en position d'exercer l'autorité nécessaire pour la mettre en pratique.

Telle est l'interprétation donnée par lord Rosebery, chef du parti libéral en Angleterre, aux observations de sir Wilfrid Laurier. Le peuple de la Grande-Bretagne a compris la chose exactement de la même manière.

Quelques-uns des chefs du parti-conservateur au Canada, les conservateurs en général, je crois, adhèrent encore à ce qu'ils appellent le commerce basé sur des mesures de préférence; à savoir que nous abaisserons nos droits en faveur de la Grande-Bretagne, si celle-ci veut bien en retour nous accorder une préférence au préjudice des États-Unis et des autres pays de l'univers.

J'assistais hier soir à la séance de la Chambre des Communes, et j'ai entendu sir Charles Tupper parler du Gouverneur général et des observations récemment faites par Son Excellence dans la ville de Toronto. Dès que j'eus lu ces remarques, j'ai cru y voir un avis du Gouvernement anglais—le parti conservateur d'Angleterre faisant connaître, par l'entremise du Gouverneur général, au parti conservateur du Canada que l'application de cette politique était impossible,—que les importations du peuple de la Grande-Bretagne consistaient presque exclusivement de matières premières et de denrées alimentaires, que la prospérité de ce peuple dépendait du bon marché de ces importants articles dont il achète annuellement pour une valeur d'environ un milliard de piastres, que prélever une taxe, quelque petite qu'elle fut, sur les importations de ces produits, représentant un montant énorme, et qui sont si indispensables au bien être et à la prospérité de la population des îles britanniques, serait amener la ruine du commerce de l'Angleterre et celle de sa population industrielle.

Tout le monde peut voir en un clin-d'œil que la puissance de la Grande-Bretagne est intimement liée à sa politique libre-échangiste. Il n'y a pas un peuple dans l'univers qui puisse montrer une prospérité aussi remarquable, un revenu public susceptible d'une pareille expansion et où la dette soit aussi peu considérable.

L'Allemagne, la France et la Russie ont accru le chiffre de leur dette; les États-Unis en ont fait autant; le Canada a aussi

accru sa dette. La seule qui ne l'ait pas fait est la nation anglaise. Elle l'a diminuée constamment dans la proportion de quarante ou cinquante millions de dollars annuellement. Si cette situation est le fruit de l'application de la politique libre-échangiste qu'elle suit aujourd'hui, comment pourrait-elle prospérer sous un régime différent, en imposant les denrées alimentaires et la matière première qui sont importées là-bas pour être préparées par sa population industrielle, pour l'exportation sur les marchés de l'univers?

Au lieu de condamner le Gouverneur général à raison de ce qu'il a dit,—et je n'ai aucun renseignement m'autorisant à faire des suppositions, à part le raisonnement même que je fais,—nous devrions poser avec soin ses paroles. Que le Gouverneur général cherche, même pendant un seul instant, à se mêler de la lutte que se font les deux parties au Canada.....

L'honorable M. McCALLUM: C'en a bien l'air.

L'honorable M. BOULTON: Non, mais il est le représentant du Gouvernement anglais au Canada; et si le Gouvernement de la métropole a cru désirable de faire connaître au peuple du Canada l'attitude qu'il est obligé de prendre au sujet de la politique qui s'élabore dans une partie quelconque de l'Empire et qui exige sa sanction, avant qu'une mesure comme celle là soit définitivement adoptée, il a parfaitement raison d'avertir et de faire observer à temps au peuple du Canada que ce serait la ruine de sa propre politique, si celui-ci cherchait à faire prévaloir un pareil arrangement. Si ma supposition est fondée, à savoir que le Gouverneur général agissait comme intermédiaire entre le Gouvernement de la Grande-Bretagne ou peut-être Sa Majesté elle-même, et le peuple du Canada en ce qui se rapporte à ce sujet, je ne puis pas le blâmer ni puis-je critiquer le Gouvernement britannique de lui demander de faire cette observation.

L'honorable M. McCALLUM: Nous jouissons du gouvernement responsable.

L'honorable M. BOULTON: Sans doute que nous avons le Gouvernement responsable, mais bien que le Gouverneur général se laisse guider par l'avis constitutionnel émis par ses aviseurs au Canada, il a aussi